



UNION EUROPÄISCHER INDUSTRIE- UND HANDELSKAMMERN (UECC)
RHEIN, RHONE, DONAU, ALPEN

UNION EUROPÉENNE DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (UECC)
RHIN, RHÔNE, DANUBE, ALPES

UNIE VAN EUROPESE KAMERS VAN KOOPHANDEL (UECC)
RIJN, RHÔNE, DONAU, ALPEN

Résolution de l'UECC en faveur de l'équipement ferroviaire de l'axe Rhin-Rhône, de l'optimisation des interconnexions entre réseaux allemand, français et suisse dans l'espace du Rhin Supérieur et de la valorisation de l'intermodalité fer/air

L'Union Européenne des CCI relève à nouveau l'intérêt majeur qui réside dans un aménagement ferroviaire performant de l'axe Rhin-Rhône (projet n°24 du Réseau Trans Européen). Cet aménagement devrait permettre d'obvier, à moyen terme, à la menace d'une paralysie des transports au sein de cet axe de transports multimodal entre Rhône et Rhin, qui serait fortement préjudiciable pour l'économie des régions en contact géographique ou économique avec ce corridor stratégique d'échanges transeuropéens.

A cet égard il importe notamment :

- d'assurer l'achèvement de la mise à deux fois deux voies de la « Rheintalschiene » entre Offenbourg et Basel, à l'horizon de l'ouverture, en Suisse, des percements alpins du Lötschberg (2007) et du Gothard (2016)
- de réaliser, à cette même échéance, le percement du tunnel du Wisenberg au sud de Basel, afin d'éliminer le goulet d'étranglement ferroviaire entre Basel et Bern
- d'inscrire, dans le Contrat de Projets français 2007-2013, la mise au gabarit B1 des tunnels de la liaison ferroviaire fret Mulhouse-Belfort-Dijon, afin notamment de permettre une circulation sans entrave, sur cet axe, des convois de conteneurs ferroviaires.

Afin de permettre à cette liaison ferroviaire fret Rhin-Rhône de fonctionner avec performance, il importe également d'assurer, au niveau du Rhin Supérieur, une réalisation rapide et complète des différentes infrastructures ferroviaires en projet, qui y converge, et d'optimiser leur interconnexion par l'aménagement des maillons-clés transfrontaliers de portée européenne et l'élimination des différents goulets d'étranglement.

A cet égard, il convient donc également :

- de programmer et de réaliser dans l'immédiate foulée des premières phases, les deuxièmes tranches du TGV Est (section Baudrecourt-Strasbourg), et du TGV Rhin-Rhône (Petit-Croix-Mulhouse)
- d'optimiser, à leur mise en service en 2007 et 2011, les interconnexions des LGV Est et Rhin Rhône avec les réseaux ferroviaires suisses (aménagement de la ligne Mulhouse-Basel) et

allemands (aménagement de la liaison Kehl-Appenweier, de la liaison Baudrecourt-Forbach-Saarbrücken et de la liaison Mulhouse-Mülheim-Freiburg).

- d'améliorer la capacité de la ligne ferroviaire entre Strasbourg et Mulhouse.

Enfin, conformément aux recommandations européennes relatives à la valorisation des interconnexions fer/air des plates formes aéroportuaires, de lancer dans le cadre du prochain contrat de projet, donc d'ici 2013, le raccordement ferroviaire de l'EuroAirport Basel-Mulhouse-Freiburg .

L'Union Européenne des CCI fédère quelque 75 CCI des régions rhénanes, danubiennes, rhodaniennes et alpines. Elle représente environ 2,5 millions d'entreprises et a pour vocation de concerter et d'exprimer la position des milieux économiques des régions concernées, en matière de réglementation des transports et de développement des infrastructures de communication.

Breda, 15 Septembre 2006